





Photo de Maurice Chalumeau extraite  
de John HUNGER et Claude MANZONI,  
« L'affaire Chalumeau », L'illustré,  
22 juillet 1971 (51<sup>e</sup> année, N° 30), pp. 10-13.



*« En dehors de la diversité des fins morales proposées  
à l'homme, on peut distinguer un point sur lequel l'accord  
général ne saurait être refusé par le bon sens.  
Il s'agit du bien commun, qui, comme on le sait,  
est la somme algébrique des bonheurs individuels ».*



Cette « bonne définition que l'on a donnée de l'humanitarisme » est empruntée par Jean Pictet à « Maurice Chalumeau, sociologue genevois, dont les études sur l'humanitarisme nous fournissent ici nos meilleurs matériaux » (« Les Principes du Droit international Humanitaire », Bulletin International des Sociétés de la Croix-Rouge, Volume 48, Numéro 573 (septembre 1966), p. 420).



# Présentation de la Vision 2021-2024 du CMCSS

Le « Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités – CMCSS » a été créé par l'Université de Genève le 17 novembre 2020, à l'occasion du cinquantenaire de l'acceptation du legs de celui dont il porte le nom.

*Sa mission est de soutenir et de promouvoir l'enseignement et la recherche sur les sexualités, pleinement considérées dans leur pluralité et leur diversité. Il a pour ambition de contribuer aux échanges et collaborations entre disciplines au sein de l'Université et de favoriser le dialogue avec la Cité.*

La vision 2021-2024 du CMCSS sera développée dans un échange continu, aux plans national et international, entre les universités et les autres acteurs institutionnels ou associatifs qui travaillent dans le domaine des sexualités en dehors de l'espace académique. Le point de convergence de ces activités sera l'Université de Genève. Cette vision - qui ne se veut ni détaillée ni exhaustive - fera chaque année l'objet d'une révision selon les évolutions des projets concrets en cours et des nouveaux objectifs qui se présenteront.

*Un plan d'actualisation annuelle de la Vision 2021-2024 du CMCSS sera par conséquent établi, au début de chaque année, par la Commission scientifique et le Bureau administratif du Centre pour être présenté au Conseil d'orientation.*

# Les missions du CMCSS

Dans le respect des volontés testamentaires de Maurice Chalumeau et en conformité avec les missions de l'Université de Genève (recherche, enseignement, liens avec la Cité), le « Centre Maurice Chalumeau en sciences des sexualités » a pour but général de financer et d'encourager la recherche, l'enseignement et l'information scientifique sur les sexualités, considérées de manière interdisciplinaire, sous tous leurs aspects, en particulier psychologique, médical, sociologique, historique, culturel et juridique.

Des règlements spécifiques concernant chaque type de subside octroyé par le Centre sont établis par la Commission scientifique. Ces règlements sont publiés et rendus accessibles à toute personne intéressée.

La Commission scientifique du Centre veille à ce que l'ensemble de ses missions soient remplies dans le respect des critères d'excellence scientifique et d'indépendance académique auxquels elle tient. Ces valeurs, qui se doivent de régir le travail universitaire, sont aussi celles qui ont animé Maurice Chalumeau dans l'expression de ses volontés.

Les missions du CMCSS, dans le domaine exclusif qui est le sien, sont notamment:



Soutenir, susciter et mettre en réseau des recherches scientifiques;



Réunir et rendre accessible une documentation scientifique et contribuer à la publication d'études;



Favoriser la création ou le développement d'enseignements spécifiques, destinés à éclairer les étudiant·e·s et les praticien·ne·s;



Encourager la relève académique;



Concevoir et promouvoir des projets d'information scientifique, en dialogue entre l'académie et la cité.

# Les points d'ancrage de la Vision 2021-2024 du CMCSS

1

Les champs de réflexion et de recherche retenus, ainsi que les termes qui les désignent, sont considérés par le Centre non pas comme des notions acquises ou des domaines aux limites établies, mais comme des points de départ d'une démarche critique visant à les interroger dans leur étendue et leur définition même, par delà toute référence ou usage qui ferait consensus. Le questionnement auquel ils seront soumis sera de nature interdisciplinaire, leur identification à des fins programmatiques ne correspondant nullement à une répartition entre domaines académiques ni à une hiérarchisation des objets de savoir. Au croisement des disciplines se joindra une approche soucieuse de situer les sexualités dans la multiplicité et l'imbrication des rapports sociaux, politiques et culturels auxquels elles participent.

2

Avec l'élaboration de sa vision 2021-2024, le CMCSS vise à se développer et à se positionner de manière interdisciplinaire dans l'écosystème des acteurs universitaires, en Suisse et ailleurs, dont le travail porte sur les savoirs et mouvances historiques et contemporains qui concernent les sexualités.

3

Au-delà des thèmes et objectifs particuliers qu'elle identifie, cette Vision 2021-2024 est globalement et fermement ancrée dans le projet pionnier de Maurice Chalumeau, dont l'une des convictions profondes était que la production des savoirs sur les sexualités et leur diffusion au-delà du monde scientifique est de nature à contribuer au « bonheur » et au libre épanouissement sexuel des individus.

4

Genève, ville internationale où siègent de multiples OI et OING donne son cadre géographique à cette vision en inspirant un dialogue critique et constructif entre académie, institutions et société civile dans le dessein de contribuer au développement de politiques publiques plus justes et libres dans le domaine des sexualités.



# Champs de réflexion et de recherche pour la Vision 2021-2024 du CMCSS

## ARTS ET SAVOIRS SUR LES SEXUALITÉS

Les manières dont les sexualités sont comprises et vécues dépendent autant des savoirs qui en font leur objet que des modèles culturels multiples dont elles participent et auxquels les savoirs eux-mêmes sont assujettis en dépit de leurs revendications d'autonomie, les sciences biomédicales n'y faisant pas exception.

Pourvoyeurs de représentations qui façonnent la vie sexuelle, les arts et la littérature constituent en fait de longue date un champ privilégié pour une connaissance de la sexualité qui soit aussi reconnaissance de sa richesse et de sa complexité. Les savoirs qui se sont constitués en en faisant leur objet – et en premier lieu la médecine – n'ont pas manqué de nouer avec les arts des rapports aussi nombreux qu'ambigus tout au long de leur histoire. Comprendre l'hétérogénéité du champ des sciences des sexualités, cela implique donc de le saisir non seulement à travers le prisme de celles des sciences humaines (histoire, sociologie) qui en ont déjà amorcé la critique, mais en explorant aussi cette zone de rencontre entre science et esthétique.

Ce croisement est d'autant plus utile que les sexualités trouvent dans la création artistique un espace d'expression dans lequel des représentations et des savoirs concurrents se dressent contre l'objectivation savante. À une époque très récente et dans la continuité d'une ancienne connivence entre arts et libertés sexuelles, les sexualités non-majoritaires ont également eu recours aux expressions esthétiques pour affirmer et façonner leurs identités, ainsi que pour asseoir leurs revendications sociétales et juridiques. De nouveaux courants esthétiques ont ainsi émergé, qui attendent des analyses interdisciplinaires, historiques et philosophiques contribuant, dans des allers-retours entre passé et présent, à une meilleure compréhension des sexualités.

**Le CMCSS se propose ainsi d'alimenter la réflexion sur la nature et l'étendue des « sciences des sexualités », sur la multiplicité des savoirs et formes d'expressions qui y contribuent, et d'avancer par ce biais dans la compréhension de leur histoire et de leurs fondements.**

## DROITS SEXUELS

Le droit en tant que discipline académique et principe d'action législative et politique croise depuis toujours la sphère du sexuel et accompagne les pratiques et identités qui lui sont associées. Les liens entre « droits » et « sexualités » se sont récemment renforcés, plus qu'à toute autre époque historique, à la faveur d'un développement massif des dispositions légales et normatives qui règlent, reconnaissent et sanctionnent les pratiques et identités sexuelles. Des déclarations des droits sexuels ont même été élaborés par des ONG dans le courant de cette dernière décennie pour ancrer leurs revendications. C'est ainsi que la World Association for Sexual Health (WAS) a formulé, en 1997-1999, une première « WAS Declaration of Sexual Rights » portant spécifiquement sur la sexualité, dans le prolongement de la « Charte » que l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) avait édictée en 1994, associant sexualité et reproduction.

Le champ des droits sexuels connaît aujourd'hui un très grand essor, qui engage et interroge autant les milieux militants que la communauté académique et les institutions politiques. Des organisations internationales gouvernementales et des Cours étatiques ou internationales abordent régulièrement la question de la reconnaissance des droits sexuels en tant que droits humains sur lesquels repose le respect des individus.

**Le CMCSS souhaite favoriser l'émergence et le développement d'approches interdisciplinaires visant à tisser et à renforcer les liens entre droit et sexualités, contribuant par son engagement à la consolidation de ce tout nouveau champ juridique et éthique.**

## SANTÉ SEXUELLE

En 1974, lors d'un séminaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) organisé à Genève notamment par la Faculté de médecine de l'Université de Genève et le « Fonds universitaire Maurice Chalumeau », réunissant une vingtaine d'expert-e-s de renom international, une première définition de la notion de « santé sexuelle » est adoptée; une définition qui connaîtra par la suite des modifications et fera l'objet d'appréciations contrastées: bannière émancipatrice ou instrument normatif, selon les temps et les lieux où elle s'applique ou cherche à s'appliquer.

Le champ de la santé sexuelle est aujourd'hui très vaste. Ne se limitant pas au seul domaine de la médecine, il promeut une approche holistique et positive du « bien-être sexuel ». De multiples études et projets interdisciplinaires trouvent aujourd'hui leurs ancrages dans la définition et la promotion de cette notion, tout en s'attachant à reformuler et à reconfigurer une définition qui, nullement acquise, tend encore à évoluer.

**Le CMCSS souhaite promouvoir, dans le cadre de projets institutionnels et associatifs, l'analyse des déclinaisons et usages actuels de cette notion, à presque 50 ans de sa première formulation, et contribuer ainsi à projeter les évolutions futures de ce qui sous le signe de la « santé sexuelle » définit à la fois un champ théorique et un espace d'action.**

# Les axes opérationnels de la vision 2021-2024 du CMCSS

1

## L'inscription du CMCSS dans l'écosystème local et international

### ÉCOUTE ET DIALOGUE

- Réaliser une cartographie et valoriser les projets individuels et collectifs au sein de l'académie genevoise qui ont pour objet des questions liées aux sexualités ;
- Préciser les besoins académiques des personnes impliquées dans ces projets ;
- Favoriser le développement de nouveaux projets en résonance avec les besoins identifiés ;
- Établir des partenariats avec des organismes nationaux et internationaux, académiques ou non, actifs dans ce domaine ;
- Créer un réseau d'affiliations au Centre constitué de toutes les personnes travaillant sur les sexualités, issues des académies suisses et étrangères ;
- Interagir avec les médias sur les questionnements actuels autour des sexualités.

### ACTION ET TRANSPARENCE

- Renforcer et mieux articuler les rôles respectifs de la Commission scientifique, du Conseil d'orientation et de la Codirection dans la définition de la stratégie du Centre ;
- Améliorer les communications autour des différentes formes de subsides octroyées et des projets développés par le Centre ;
- Renforcer le processus d'accompagnement du dépôt des demandes de subsides ;
- Harmoniser les procédures d'octroi des subsides ;
- Rendre publique la gestion financière des ressources ;
- Collaborer à la gestion comptable et financière du « Fonds universitaire Maurice Chalumeau » ;
- Mettre en place une équipe au sein du Bureau administratif avec des moyens et des compétences à la hauteur des objectifs fixés annuellement.

2

## L'interdisciplinarité au cœur des activités du CMCSS pour le développement des sciences des sexualités

### ÉVALUATION ET PROMOTION

- Veiller à soutenir des projets de recherche issus de différentes facultés et domaines scientifiques ;
- Promouvoir le recours aux approches interdisciplinaires à travers l'accompagnement et l'évaluation des projets de recherche ;
- Récompenser l'esprit interdisciplinaire de la relève académique par le biais de l'attribution de bourses doctorales et de prix ;
- Favoriser la mise en place de formations scientifiques transversales.

### CONSERVATION ET PARTAGE

- Collaborer à la réflexion visant à définir le champ d'études des sciences des sexualités en tant que domaine pluriel ;
- Produire des projets en lien avec le champ de l'histoire des sciences des sexualités ;
- Étudier la possibilité de créer une Bibliothèque, d'un Centre d'archives et d'un Centre de documentation en sciences des sexualités et le cas échéant les mettre en œuvre
- Concevoir des évènements (conférences, journées d'études, séminaires) pour diffuser et valoriser des travaux émanant de différentes disciplines sur les sexualités, en particulier sur des thèmes d'actualité ;
- Encourager des projets d'information scientifique liant académie et Cité qui adoptent des perspectives interdisciplinaires.

3

## Horizon 2024 pour la santé sexuelle et les droits sexuels

### BILANS ET PERSPECTIVES

- Contribuer à une analyse historique et épistémologique des notions de « santé sexuelle » et de « droits sexuels » ;
- Dresser un état des lieux concernant les champs d'application de ces notions ;
- Accompagner le développement de projets de recherche, de formation ou d'information scientifique sur la « santé sexuelle » et les « droits sexuels » ;
- Concevoir et diffuser des supports et matériels informatifs sur les sexualités, destinés notamment aux professionnelles en contact avec les jeunes ou les populations vulnérables ;
- Contribuer à mettre en évidence certaines formes de vulnérabilité en lien avec la « santé sexuelle » et les « droits sexuels » ;
- Imaginer les nouvelles perspectives d'étude, des politiques publiques et des actions collectives concernant la « santé sexuelle » et les « droits sexuels ».

### COLLABORATIONS ET PROJECTIONS

- Favoriser des synergies avec des partenaires nationaux ou internationaux, institutionnels ou associatifs, travaillant dans les domaines de la « santé sexuelle » et des « droits sexuels » ;
- Mettre en dialogue des projets de terrain impliquant l'académie et des acteurs institutionnels ou associatifs dans le domaine des sexualités et accroître ainsi leur portée ;
- Organiser un évènement à Genève en 2024 en partenariat avec d'autres académies et d'autres acteurs institutionnels ou associatifs non seulement pour établir un bilan, mais aussi et surtout pour projeter les études et actions possibles en matière de « santé sexuelle » et de « droits sexuels » en contribuant ainsi aux développements concernant les « sciences des sexualités ».

Cette Vision 2021-2024 a été approuvée par la Commission scientifique du CMCSS, sur proposition de la Codirection du Centre et après consultation du Conseil d'orientation du CMCSS.

Genève  
Avril 2021

[www.unige.ch/cmcss](http://www.unige.ch/cmcss)  
[cmcss@unige.ch](mailto:cmcss@unige.ch)

Conception graphique :  
Atelier Paul Faure



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**CENTRE MAURICE CHALUMEAU  
EN SCIENCES DES SEXUALITÉS**